



Aides de l'UPE à l'élevage belge du pur sang en 2007



Parallèlement aux difficultés qui frappent l'institution des courses en Belgique, notre élevage a subi de plein fouet la crise qui malheureusement a atteint tout le secteur depuis les années nonante.

L'élevage du cheval de courses, activité agricole reconnue comme telle par les autorités européennes, a besoin des courses et spécialement des épreuves classiques pour sélectionner et améliorer la race. Les courses et l'élevage sont donc indissociablement liés et chaque pays est en droit de soutenir son élevage.

Afin d'éviter la disparition de l'élevage du Pur Sang Anglais en Belgique et en vue de relancer et améliorer celui-ci, l'Union Professionnelle des Eleveurs de Pur-sang Anglais de Belgique a décidé de stimuler notre élevage par une aide importante.

A partir du 01 janvier 2007 et jusqu'au 30 juin 2007, les aides suivantes vont être attribuées :

1. **Surprimes aux éleveurs** : Outre les primes aux éleveurs déjà prévues par le Code et Règlement du Jockey Club (12%) et qui sont garanties par les sociétés de courses, une surprime de 25% des allocations reçues sera attribuée aux éleveurs des 2 et 3 ans belges.
2. **Surprix aux propriétaires** : Les surpris suivants seront attribués aux propriétaires de chevaux belges (sauf dans les courses qui sont réservées aux chevaux belges) : 75% de l'allocation reçue pour les 2 ans et 50% de l'allocation reçue pour les 3 ans. Les surpris sont limités à 2.000 € par cheval par course.
3. **Prime pour le premier produit** : Une prime de 200 € sera attribuée à tout éleveur *en règle d'affiliation à l'UPE*, à la naissance de son 1^{er} produit vivant (limitée à une prime par éleveur).
4. **Sponsoring de courses** : En 2007, L'UPE sponsorisera 4 courses réservées aux chevaux belges, chacune d'une dotation totale de 5000 € .
 - a. 2 courses réservées aux 2 ans belges à courir à l'arrière saison (1000m et 1800m environ).
 - b. 2 courses réservées aux 3 ans belges, une au printemps, une en été sur 1200m et 2400m environ.

Remarque: les courses sponsorisées par l'UPE se courront quel que soit le nombre de partants.

5. **Challenge UPE-Cheval Belge** : Un challenge «UPE-Cheval Belge», sera organisé en 2007 pour les chevaux belges. Les conditions seront publiées ultérieurement. Le propriétaire gagnant recevra un Prix de 1000 €, l'éleveur gagnant un Prix de 250 €.

En juin 2007 les aides à l'élevage belge feront l'objet d'une évaluation par le Comité Directeur de l'UPE.

Il est évident que toute question au sujet de l'élevage peut être adressée directement aux membres de l'UPE, ou en envoyant un e-mail à « upe-bvf@hotmail.com ».

Le Président de l'UPE
J.P. Van Boxstael